

(Ceci est une remise en page du compte-rendu réalisé par la fédération SOLIDAIRES Finances)

Après le fait accompli, le retour du réel ?!

Protection Sociale Complémentaire

Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi

séance du vendredi 07/11/2025



Politiques ministérielles

Compte-rendu



La réalité dépasse la fiction...

La délégation de SOLIDAIRES Finances a participé à la réunion de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) de la Protection sociale complémentaire (PSC) du 7 novembre 2025.



Un État triplement responsable

La déclaration liminaire SOLIDAIRES Finances rappelle les trois rôles importants l'État dans cette affaire :

- Le rôle de **législateur** qui nous a amené à cette situation complexe du contrat collectif.
- Le rôle de **régulateur** qui doit gérer les contrats mis sur pied avec précision et surveiller les prestataires qu'il a choisis.
- Le rôle d'**employeur** qui doit protéger ses agents contre tous les risques.



La réalité s'invite aux débats

Notre double opposition de principe : SOLIDAIRES Finances rappelle son opposition :

- à l'ordonnance de Montchalin,
- et au choix des opérateurs fait par le ministère de mai 2025 en matière de prestataires.

De nombreux manquements...

SOLIDAIRES Finances réaffirme que la mise en place de la prévoyance, telle que prévue aujourd'hui, laisse de nombreux collègues sur le côté quant à l'impossibilité de choisir une option pour ceux en arrêt de maladie ou en temps partiel thérapeutique, ce qui nous révolte.

Ce point n'avait jamais été précisé lors des négociations...

La réponse ministérielle

Nous avons obtenu du ministère :

- qu'il précise le nombre de collègues concernés par ces situations très défavorables...
- ...et qu'une réunion technique se tienne sur le sujet afin d'examiner la possibilité de leur permettre de souscrire une option garantissant le maintien de salaire en cas de congés maladie ordinaire (CMO) ou de congé longue maladie (CLM)...

Lorsque des éléments de bon sens doivent faire l'objet d'une âpre lutte syndicale, c'est là que l'on comprend que le « dialogue social » que l'on a affaire à un gouvernement guère proactif envers les personnels...



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR_DOUANES

solidaires_douanes

1/2



Prévoyance : friture sur la ligne...

La GMF a ensuite présenté son dernier problème dans le parcours d'affiliation...

Derrière le problème technique...

Ils rencontrent une *faille de sécurité* (et non pas un *piratage*...) dans leur système informatique.

Ils doivent lancer une procédure d'analyse et mettre, de ce fait, le site en rideau jusqu'au jeudi 13 novembre.

De ce fait, la procédure d'**affiliation** ne se terminera pas le 30 novembre. La date butoir sera reportée au 31 décembre.

En revanche, la **résiliation** devra toujours être faite avant le 30 novembre.

... Une négligence « politique » !

SOLIDAIRES Finances n'a pas mâché ses mots quant à l'incapacité de la GMF à gérer correctement ce pour quoi ils ont postulé dans le cadre du marché public.

Certes, dans certaines directions, des problèmes de courrielleur ou de Mozilla ne les ont pas aidés, mais cela n'explique pas tout.

SOLIDAIRES Finances les a priés de retourner rapidement à leurs chères études pour rattraper tout ce retard inacceptable. *Un prestataire unique, éprouvé, ça existe : la Sécurité sociale !*



Un SG... plus royaliste que le roi ?!

Bercy remercié par ALAN...

Alan a ensuite fait un point d'étape « *positif* » à leurs yeux au Ministère des Finances.

Ils indiquent que les informations du secrétariat général (SG), entre autres, sont « *bien passées* » auprès des agents et que leurs affiliations n'en sont que... « *plus faciles* » !

Une preuve que Bercy devance les desiderata d'acteurs de la finance...

...des collègues vus tels des proies ?!

À la date du 7 novembre, 85 % des collègues sont affiliés ou ont demandé.

Il est indiqué qu'il va falloir « *faire la chasse* » aux 15 % restant pour ne laisser personne sur le bord de la route, affiliés d'office à Alan au 01/01/2026, sans remboursement et avec double cotisation.

Quoi, les opérateurs de la PSC seraient un monde de prédateurs déshumanisant ? En tous cas, on relève là le cynisme de la politique du fait accompli.



Droit à l'information ? Devoir d'exemplarité !

Défaillance

des responsables...

ALAN & GMF constatant qu'il y a peu d'agents aux permanences, SOLIDAIRES Finances indique que toutes les directions nationales et locales n'ont pas joué leur rôle en matière d'information. De nombreux collègues ne savaient donc pas que des permanences avaient lieu près de chez eux.

De plus, nous avons rappelé que l'employeur doit délivrer des autorisations d'absence (AA) pour assister à ces réunions et non des facilités de service.

Enfin, la moitié des permanences ont eu lieu pendant les vacances scolaires, ce qui n'a guère facilité les contacts.

...ALAN sommé par Bercy de se mettre à jour sur plusieurs points !

SOLIDAIRES Finances a critiqué ALAN sur ses réponses inadaptées ou une présentation inappropriée du site « *retraités* » (cette présentation était modifiée en fin de réunion). SOLIDAIRES Finances a demandé aussi ce qu'il en était de nos collègues des Collectivités ou Territoires d'outre-mer ou des agents en poste à l'étranger. Ces deux sujets sont toujours à l'étude.

Pour la Polynésie, les frais de change seront pris en charge par Alan au premier trimestre. Les fonds devraient pouvoir être versés en franc pacifique à partir du 2^e trimestre. En attendant de mettre ces procédures en place, il est recommandé aux collègues concernés de demander une dispense s'ils sont couverts par un contrat actuellement, sachant que la résiliation infra-annuelle pourra leur permettre de rejoindre le contrat collectif rapidement.

Pour conclure...

Nous avons ensuite étudié les modalités de mise en œuvre du dispositif d'accompagnement social. Quel barème appliquer, quelle situation prendre en compte, quels justificatifs fournir ? Comment la CPPS aura la possibilité de suivre ce volet de l'accord ? Tous ces éléments ont été discutés et devraient faire l'objet d'une décision, évolutive dans le temps en fonction des demandes des agents, à la réunion de décembre.

Une réunion technique devrait intervenir rapidement pour aborder la situation des collègues en arrêt de travail ou en mi-temps thérapeutique qui ne peuvent pour l'heure adhérer aux options en prévoyance. **La prochaine CPPS est fixée au 5 décembre.**



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/> SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes

2/2